

HiSCoD

Occitanie

Auteur(s) : Cédric Chambru et Paul Maneuvrier-Hervieu

Évènement	Évènement à Rodez le 8 janvier 1661
Identifiant	HISCOD_08258
Date	Année 1661 Mois : Janvier Jour : 8 Jour de la semaine : Samedi
Localisation	Lieu historique : Rodez Lieu : Rodez Code commune : 12202 Latitude : 44.3495349263688 Longitude : 2.57646474968991
Unités administratives historiques	Entité politique : Royaume de France Entité administrative : Montauban Sous-entité administrative : Rodez
Unités administratives	Pays : France Entité administrative : Occitanie Sous-entité administrative : Aveyron
Caractéristiques	Typologie HiSCoD : Émeute fiscale ; Typologie originale : Type 204 : Affrontement lié à la contrebande du sel et ou du tabac Type 101 : Protestation contre les réformes d'ordre judiciaire, fiscal, financier ou monétaire Nombre de participants : 55 Participation féminine : Non

Présentation du contenu

Description (langue originale) : Résumé de la fiche Jean Nicolas n° 8619 : « À la suite d'excès commis à Espalion et de Saint-Geniez-d'Olt contre les employés des gabelles, l'intendant Bezons est commis le 28 avril 1660 par le Conseil pour juger souverainement les coupables. Ceux-ci font appel devant le Parlement de Toulouse les 30 et 31 août 1660 qui appelle à lui les parties. Un nouvel arrêt envoie l'affaire à Bezons (6 novembre 1660) avec interdiction aux habitants de la Ferme générale des gabelles de Languedoc de troubler les employés dans l'exercice de leurs fonctions. Le 6 janvier à 6 heures le soir, le subdélégué Cavallerie, un commis général des gabelles et autres magistrats ou officiers arrivent à Rodez, et descendent à l'auberge où ils vérifient un transport de sel conduit par un muletier. Celui-ci ameute la rue, protestant contre la création récente d'un entrepôt de sel à Rodez. Menaces contre les officiers. Le 8 janvier vers 4 ou 5 heures du soir les mêmes reviennent à l'auberge, faubourg de Rambergue. Cris contre eux, coups de fusil, fenêtres brisées. Les consuls se montrent solidaires (comme à Espalion et Saint-Geniez). A 1 heure du matin, lesdits officiers s'enfuient à Rodez. L'arrêt du 17 mars 1661 confirme celui du 28 avril 1660. Par sa lettre du 23 juillet 1661, Le Tellier signale que le roi a demandé à M. De Saint-Luc, qui commande en Guyenne, l'assistance de ses troupes. Les portes de Rodez seront abattues. »

Description (anglais) : -

Bibliographie

Sources primaires : Bibliothèque François-Lebrun, Université Rennes 2, Fiche Jean Nicolas n° 8619.Arch. nat., E 343 A, fol. 310-314. Arrêt du Conseil du 17 mars 1661 [link].

Bibliographie : Nicolas, Jean (2002). La rébellion française. Mouvements populaires et conscience sociale (1661-1789). Paris : Gallimard, p. 610.Azrarchives Vincennes : A1 169, fol. 195. Minute de la lterre de Le Tellier à l'intendant du Languedoc Bezons, 23 juillet 1661.FELGERES, Charles. Scènes et tableaux de l'histoire d'Auvergne. Aurillac : Éditions U. S. H. A, 1930, p. 402-403, note [pp. 402-403].

Notes

Auteur(s) : Jean Nicolas

Contributeur(s) : Cédric Chambru, Renan Donnerh

Date de création : 2020-06-12

Date d'édition : 2022-04-19